



LE MOT DU MAIRE

Chères Villemeraises,
Chers Villemerois,

Tout d'abord je tiens, ainsi que tout le Conseil Municipal, à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors de ces dernières élections municipales.

Notre installation définitive s'est faite attendre compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, mais sachez que nous mettrons tout en œuvre en fonction des moyens que nous aurons pour répondre au mieux à vos attentes, comme nous nous y sommes engagés.

Cette situation de crise inédite a été très difficile à gérer, très difficile aussi à vivre pour de nombreux d'entre vous, mais

elle a été et reste encore preuve de courage et de solidarité sur l'ensemble du territoire.

Je me dois d'adresser aussi un grand MERCI à toutes ces femmes et ces hommes, du domaine soignant, des forces de sécurité, des élus, du service public, des commerçants, des agriculteurs, des bénévoles ainsi que toutes celles et ceux qui se sont trouvés en première ligne pour faire face à ce terrible virus qui reste, malheureusement, à ce jour toujours présent...

Mes pensées iront aussi vers toutes les personnes qui ont perdu un proche au cours de cette période effroyable, ainsi que toutes celles qui combattent encore cet affreux virus.

Prenez soin de vous et de vos proches, ne baissons pas les bras, continuons le combat pour mettre fin à cette pandémie.
Bien à vous.

Franck Beaufreton

MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 - fax 01 64 24 96 22
Courriel : mairie.villemer@wanadoo.fr
Internet : www.villemer.fr
www.facebook.com/Villemer-102701131483116/

Ouverture du secrétariat

lundi et mercredi de 14h à 16h30
vendredi de 14h à 17h.
samedi de 10h à 11h30.

Agents administratifs : Nathalie Cagnion et Hayat Duboumarouan

Agents techniques : Richard Rossi et Frédéric Billey



CONSEIL MUNICIPAL

- **Franck BEAUFRETON**
Maire,
Sur rendez-vous
- **Geoffrey DESPLATS**
Maire-Adjoint, chargé de l'urbanisme et de l'environnement
Sur rendez-vous
- **Marc VITRY**
2^e Adjoint, chargé des travaux et des réseaux
Sur rendez-vous
- **Christian BERTAUX**
3^e Adjoint, chargé des finances, culture et vie associative
Sur rendez-vous
- **Xavier HENRY**
Délégué aux ressources humaines et relations internes
- **Gwladys MARTIN**
Déléguée à la Communication et Relations extérieures
- **Catherine ANSELME, Gilles BENEY,**
● **Florence BODIN, Freddy BODIN, Éric DESHAYES,**
● **Daniel HERMANS, Caroline DE SOUSA-MALHAO,**
● **Franck PÉTOT, Martine SAINTEMARIE**

ÉTAT CIVIL

AU REVOIR à :

● Martine MACQUIGNON, le 31 décembre 2019

FÉLICITATIONS à :

● Paule BOYER et Jean ADAM DE VILLIERS, le 29 février 2020

● Anne GUÉLOU et Frédéric JOSSET, le 04 juillet 2020

BIENVENUE à :

● Charly RENOLLEAU (né à Villemer) le 27 octobre 2019

● Ismaila FATY, le 06 octobre 2019

● Gianni SLEIMAN-BARTHELEMY, le 20 octobre 2019

● Anatole PORREDON, le 09 mars 2020

● Mily VERDURON, le 25 mars 2020

● Margaux LANDRY-SANCHEZ, le 09 juin 2020,

● Zélie CORDONNIER, le 19 juin 2020

● Prochain numéro distribué début octobre daté octobre-novembre-décembre 2020.

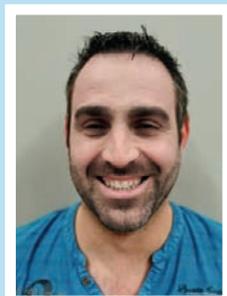
● Pour toute info, écrire au journal avant le 21 septembre 2020.



Qui fait quoi au Conseil Municipal ?

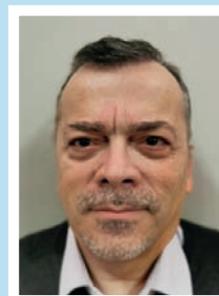
J'ai le plaisir de vous présenter, ci-dessous, votre nouveau Conseil municipal.

Cette équipe solide, forte de discernement, riche de diversité et sans étiquette politique est constituée de conseillers sortants et de nouvelles personnalités. C'est dans la motivation que ces femmes et ces hommes expérimentés partagent des points communs : l'intérêt général, la disponibilité, l'écoute, la proximité, l'éthique et les valeurs.



Geoffrey Desplats

Maire-Adjoint
chargé de l'urbanisme et de l'environnement
commission Finances
commission Travaux Écologie et développement durable
commission Urbanisme
SMEP
Vice-président suppléant CCMSL
Vice-président suppléant SIDASS



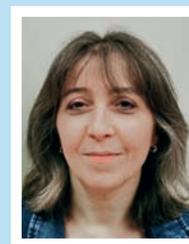
Daniel Hermans

Conseiller municipal
commission Finances
commission Travaux
commission Urbanisme
commission Écologie et développement durable
SMEP



Gilles Beney

Conseiller municipal
commission Finances
commission Travaux
commission Urbanisme
commission Appel d'offres
commission Écologie et développement durable
commission Patrimoine Bâti
CCAS
SMEP



Martine Saintemarie

Conseillère municipale référente
Travaux et patrimoine bâti
commission Finances
commission Travaux
commission Appel d'offres
commission Culture, vie associative et commun
commission Réseaux et étude du réseau eau p
commission Patrimoine Bâti
commission Révision listes électorales
SIRP
SMICTOM



Xavier Henry

Conseiller municipal délégué aux Ressources humaines
et Relations internes
commission Finances
commission Travaux
SIRP



Gwladys Martin

Conseillère municipale déléguée Communication
et Relations extérieures
commission Finances
commission Travaux
commission Culture, vie associative et communication
CCAS
SIRP



Franck Beaufreton

Maire

*commission Finances
commission Travaux
commission Culture, vie associative et communication
Vice-président CCMSL
Vice-président SIDASS*

Marc Vitry

2^e Adjoint

chargé des travaux, réseaux et patrimoine bâti
*commission Finances
commission Travaux
commission Appel d'offres
commission Réseaux et étude du réseau eau potable
commission Patrimoine Bâti
CLETC*



Christian Bertaux

3^e Adjoint

chargé des Finances, culture et vie associative
*commission Finances
commission Travaux
commission Appel d'offres
Correspondant Défense
CCAS
CLETC*



Éric Deshayes

Conseiller municipal référent

Travaux, réseaux techniques

*commission Finances
commission Travaux
commission Appel d'offres*

commission Réseaux et étude du réseau eau potable

commission Patrimoine et bâti

*SDESM
SMICTOM*



Catherine Anselme

Conseillère municipale

*commission Finances
commission Travaux
commission Culture, vie associative
et communication*

*CCAS
SIRP*



Freddy Bodin

Conseiller municipal

*commission Finances
commission Travaux*

*commission Écologie et développement durable
commission Culture, vie associative
et communication*

*Vérificateur aux comptes CSLV
SDESM
SMICTOM*

Florence Bodin

Conseillère municipale et Vice-présidente du SIRP

commission Finances

commission Travaux

commission Appel d'offres

commission Culture, vie associative et communication

SDESM

SMICTOM



Franck Pétot

Conseiller municipal

commission Finances

commission Travaux

commission Écologie

commission Culture, vie associative et communication

commission Urbanisme

SMEP



Caroline De Sousa-Malhao

Conseillère municipale

commission Finances

commission Travaux

CCAS

SIRP

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

SIRP : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

CLETC : Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges

CCMSL : Communauté de Communes Moret Seine&Loing

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

SDESM : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne

SIDASS : Syndicat Intercommunal D'ASSainissement

SMEP : Syndicat Mixte d'Étude et de Programmation

SMICTOM : Syndicat Mixte Inter-communal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères

En cette fin du mois de juillet, nous sommes aller rencontrer Pierre Cadéac, dresseur animalier pour le cinéma et personnage haut en couleur de notre commune.

Franck Pétot : Bonjour Pierre, merci de nous recevoir et de nous accorder de ton temps.

Pierre Cadéac : Merci à vous les amis de me rendre visite, vous êtes les bienvenus. Vous prenez un p'tit café avec moi ?

F. : Oui merci, avec plaisir ! Pierre, d'où vient cet accent ?

P. : Ah le Sud-Ouest les amis... Toulouse..., le Midi-Pyrénées.

F. : Mais alors comment es-tu arrivé en Seine-et-Marne et au Luat ?

P. : Ah ça c'est une longue histoire, vraiment par le plus grand des hasards. Depuis tout jeune, je suis passionné par les animaux en général, mais plus particulièrement par les rapaces. Je commence à dresser mon premier aigle à l'âge de 12 ans. Je me rappelle être parti plusieurs jours en montagne, avec lui, j'étais encore mino, c'est lui qui me ramenait le casse-croûte, bien sûr, ne mangeant pas cru, je faisais mon petit feu pour faire cuire la viande (rire).

Quelques années après en 1973, j'ai été contacté par le réalisateur Louis Malle, pour participer à un long métrage avec mon aigle, puis par Jean-Jacques Annaud pour un spot publicitaire avec des vautours, très sympa et très vite d'autres propositions suivirent.

En 1994, le réalisateur Jean-Paul Rappeneau me contacte pour participer à un long métrage, dans lequel il veut une scène avec quelques 8 000 corbeaux, c'est énorme !

Multipliant les tournages, il était impossible de continuer à faire ces trajets incessants avec mes animaux. Je cherchais plutôt dans le 78, mais je ne sais plus pour quelle raison, je me suis retrouvé devant ce corps de ferme à vendre, ici au Luat. M. Boucheny, un homme charmant, à qui je dois beaucoup, n'étant pas encore propriétaire, il me permettra de mettre en place mes premières volières indispensables à la scène avec les corbeaux.



Jolie photo de famille, à gauche, Franck Pétot et à droite, Pierre Cadéac avec ses loups.

F. : Donc en 1994, tu poses tes valises au Luat et tu crées *Fauna film* et pourquoi ce nom ?

P. : Fauna pour faune, bien sûr, mais aussi plus adapté pour l'international.

Pierre ne peut alors s'empêcher de nous présenter ses deux fidèles Jack Russel qui assistent à l'interview. Pierre se met alors à grelotter et les deux chiens se précipitent pour aller fermer la porte. Très surpris nous sommes pris d'un fou rire, il réitère alors le grelottement et de nouveau, ils se précipitent pour fermer la porte. Excellent !

« Gérard » dit Pierre à l'un des deux « fait le beau ! assis ! » le chien s'exécute, il tend alors la main comme s'il tenait un pistolet et lui crie « Ah t'es mort ! » et le chien tombe à la renverse et ne bouge plus. Nous nous regardons et ne pouvons nous empêcher de rire.

F. : Combien as-tu d'employés actuellement ?

P. : Nous étions dix mais actuellement sept.

F. : Travailles-tu uniquement avec des professionnels ?

P. : Oui, uniquement avec des professionnels.

F. : Les principaux acteurs de *Fauna Film* sont les animaux, mais y a-t'il d'autres intervenants tel que des machines ou autres ?

P. : Il arrive de recourir aux effets spéciaux et à la 3D, ce qui aide beaucoup à adapter quelques scènes et mixer des images.

F. : Quelles sont les principales qualités nécessaires pour ce travail ?

P. : Il faut être **habile** et très **malin** car les animaux le sont plus et mieux que nous. Prenons le loup, celui-ci est très malicieux, avec lui ne jamais faire d'erreur car il sait en tirer profit.

La **force** n'est pas forcément nécessaire si ce n'est pour rester debout ou maintenir un aigle à bout de bras.

L'**endurance**, car les scènes de tournage sont parfois longues, il faut gérer les animaux et la technique.

La **patience**, fait partie du dressage, cela est long, très long car il se fait par petit bout.

Je me souviens d'une scène avec mes renards ou le réalisateur tenait absolument à terminer le jour même. Ce n'était pas possible car mes petits étaient fatigués, il est difficile pour les animaux de tenir une concentration trop longtemps. Si nous avions continué l'animal n'aurait pas pu travailler. Le lendemain pour finir le tournage, cela aurait été pire.

F. : Pour le dressage des animaux, exerces-tu seul ou es-tu aidé ?

P. : Oui, j'ai commencé seul, les loups ont tous été élevés au biberon et ensuite j'ai accueilli d'autres animaux et pour s'occuper de tout ce petit monde, il m'a fallu embaucher du personnel et puis les former bien sûr. Il n'y a pas vraiment d'école pour ça, il faut être un passionné avant tout. A ce jour, nous avons environ 250 animaux, c'est beaucoup, nous sommes sept en tout et certains me suivent depuis 25 ans, ils prennent le relais quand je pars en tournage.

F. : Avec toutes ces années de métier, combien de films ?

P. : A peu près 4 000 tournages, films et publicités. Nous avons tourné ici même, au Luat, quelques scènes, pas plus tard que la semaine dernière, où mon sanglier, a encore provoqué un accident, un de plus a son actif.

F. : Avec toutes ces années de métier, combien de films ?

P. : A peu près 4 000 tournages, films et publicités. Nous avons tourné ici même, au Luat, quelques scènes, pas plus tard que la semaine dernière, où mon sanglier, a encore provoqué un accident, un de plus a son actif.

... rires

F. : J'ai cru entendre que des personnalités étaient venues au Luat ?

P. : Ah oui, artistes, chanteurs, l'équipe de *La vérité si je mens* ou du *Splendide* ont tournés ici, *Juliette Binoche*, *Christophe Lambert*, *Ticky Holgado*, *Mylène Farmer* (très sympa), *David Hallyday* vient souvent passer un moment avec les loups, *Gérard Depardieu* mon grand ami, voilà et bien d'autres.

F. : Toutes les entreprises ont subi l'impact du confinement suite au Covid-19. Comment as-tu géré cette crise ?

P. : Cela a été le trou noir du jour au lendemain, arrêt total des activités, annulations des tournages... Je n'ai jamais connu ça, quatre mois d'inactivité, cela veut dire plus aucune rentrée d'argent.

Les gens ont été formidables avec moi, élans de solidarité de la part du voisinage, des bénévoles, des particuliers et des professionnels m'ont aidés. Je les remercie tous bien sûr. Il faut dire que je n'ai pas moins de 50 000€ de frais de fonctionnement (nourriture, soins des animaux, charges...) et lorsque tout s'arrête je ne vous cache pas que cela pèse très lourd sur le moral. Heureusement la famille est là ! Comme la plupart des entreprises j'ai fait une demande de prêt à l'État qui me permet de combler l'inactivité et par la même occasion de réinventer mon activité.

F. : Qu'entends-tu par là ? As-tu de futurs projets ?

P. : Oui, je veux, aujourd'hui, faire profiter mon expérience aux gens et leur faire partager ma passion pour les animaux.

En créant un parc, où l'on peut accueillir le public en petit groupe, accompagné d'un personnel formé, et montrer, par exemple, que les loups sont tout autre de ce que l'on peut entendre ou croire. Effectuer des animations, interactions avec les animaux pour sensibiliser dans un but pédagogique, créer deux ou trois chambres d'hôtes pour que l'on puisse passer un week-end en compagnie des animaux.

F. : Ne faut-il pas des autorisations pour ton projet ?

P. : Éh ben oui, bien sûr ! Vous vous doutez bien qu'on ne peut pas recevoir du public comme ça ! J'ai fait toutes les demandes et reçu les autorisations, non sans mal, mais c'est fait !

F. : Fais-tu parti d'une association ou autre ?

P. : Je fais parti de l'Association Française des Parcs Zoologiques, je participe aux programmes de sauvegarde d'animaux en voie de disparition. Pour exemple, des vautours sont nés au Luat, destinés aux Balkans, reproduction de Toucans et Marabouts un grand oiseau d'Afrique, il fait un peu peur celui-ci.

F. : C'est génial, mais quand prévois-tu l'ouverture de ton parc ?

P. : Il me reste beaucoup à faire encore, je pense pour le printemps 2021, afin d'accueillir dans les meilleures conditions, nous faisons le plus gros nous même, alors cela prend un peu plus de temps, mes enfants m'ont donné un sacré coup de main pendant le confinement. Si tout se passe comme je le souhaite, je vais prévoir une journée porte ouverte réservée uniquement aux Villemérois. La date vous sera communiquée.

A la suite de cet interview, petite visite du parc, toujours en compagnie de Pierre et passons un moment magique au plus près des animaux !

Le SIRP Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Villemer, Treuzy-Levelay et Nonville vient d'élire un nouveau bureau. Ce renouvellement se fait tous les six ans.

L'ancienne Présidente, Patricia Pillot laisse la place à Marie Moretti, élue au Conseil municipal de Nonville. Florence Bodin, Conseillère municipale de Villemer et Patricia Pillot ont été élues Vice-présidentes.

Jean-Luc Defaux devient comptable du SIRP, poste qui n'existait pas auparavant. Le bureau est constitué de neuf membres titulaires, la présidente Marie Moretti, Jean-Luc Defaux et Loïc Stier pour Nonville, Florence Bodin, Gwladys Martin et Caroline De Sousa pour Villemer, Patricia Pillot, Sandrine Mas et Henri Canault pour Treuzy-Levelay, tous ayant un suppléant.

Les Maires des trois communes, les parents d'élèves élus ainsi que les enseignantes sont invités aux réunions.

Ce début de mandat fut très compliqué, en raison du Covid-19, nous avons dû reporter des échéances et notamment voter le budget de l'année 2020 en juillet, au lieu de mars. De plus la gestion de ces six dernières années clôture sur un bilan plus que négatif qui ne permettra pas au SIRP d'honorer totalement ses fonctions premières à savoir « aider et favoriser le bon développement de nos écoles et de nos enfants ».

Le nouveau bureau est conscient du lourd travail qui l'attend et espère trouver des solutions pour des jours meilleurs.

De nouveaux statuts seront très prochainement votés dans lesquels il est prévu que les conseillers municipaux de chaque commune soient beaucoup plus informés sur les coûts qui leurs incombent.

Le siège du SIRP reste à Nonville. Tout y est centralisé par Christine Vialatte, secrétaire du SIRP qui vous accueille au téléphone pour tout renseignement concernant les écoles, la cantine, la garderie et les transports scolaires au 01 64 29 01 34.

En tant que nouvelle Vice-présidente et représentante de Villemer, je souhaite tout particulièrement remercier Dorothee Rapallo qui nous a parfaitement transmis le flambeau et qui a tenu son rôle pendant le confinement auprès des agents et du bureau et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire ainsi qu'à Franck Beaufretton, Maire de Villemer, pour son soutien et sa confiance.

Florence Bodin

C.S.L VILLEMER TENNIS DE TABLE

La reprise des entraînements se fera à partir du mardi 1^{er} septembre 2020 à la salle polyvalente.

Les horaires sont le mardi pour les jeunes de 18h à 19h et de 19h à 21h pour les adultes.

L'inscriptions se fait sur place. Les tarifs sont pour les jeunes (nés après 2002) : 50€/an et pour les adultes de 80€/an. Il faut fournir un certificat médical (à prévoir dès maintenant).

Depuis la saison dernière, les certificats sont valables pour trois ans. Si vous avez fourni un certificat en septembre 2018 ou 2019, vous devrez remplir un formulaire sur l'honneur pour cette saison. Jeunes et moins jeunes, si vous êtes intéressés par la pratique de cette discipline, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

En raison de la pandémie Covid-19, des mesures sanitaires ont été mises en place par la Fédération et sont appliquées par le club.

01 64 29 02 15 ou 06 72 55 48 70 ou 01 64 24 95 23 aux horaires d'entraînement.

Le Président Jean-Michel Barrault

Festival des arts de la rue 3 octobre 14h Treuzy-Levelay

La Tuilerie de Bezanleu, Au Coin des Rues

Entrée libre. En cas de pluie l'événement sera maintenu, des espaces à l'abri seront prévus.

14h30 - Les talents du Coin

Scène musique et slam : musiciens et musiciennes locaux de tous poils et de tous âges peuvent s'inscrire pour participer aux trois scènes de la saison pour présenter un, deux ou trois morceaux.

Inscription : assoipsis@gmail.com

16h - Germaine et Germaine

Cie Quand les moules auront des dents Clown : Facétieuse et déjantées, ces deux mamies nous entraînent dans leur monde burlesque et absurde où la vieillesse se joue et se déjoue.

17h15 - Le Griot Blan»

Tartar(e) conte - récit de voyage : Écrivain-voyageur, Tartar(e) sillonne le monde dont l'Afrique depuis un demi-siècle. Nourri de tradition orale, c'est à bâtons rompus qu'il entraîne le public en une bourrasque verbale vertigineuse savamment dosée de gravité et d'émotion.

18h30 - Les inarrêtables

Hip hop instrumental : Ce sont les sept mercenaires du hip hop ! Deux MC qui alternent entre rap et scratch, une chanteuse à la voix soul et aux influences reggae, accompagnés de leurs quatre musiciens.

20h - Le songe de Puck Goodfellow

Cie Captain Ephémère théâtre - pyrotechnie : Cette création, librement inspirée de la pièce « Le songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare, mêle théâtre classique, humour et féerie.

21h45 - OYA

World beats - Dub : Ce duo formé par la chanteuse franco-brésilienne Luiza et l'accordéoniste Poussin invite au voyage, entre musiques du monde et electro.

Et retrouver aussi...

« **Rétro-balades** » à partir de 12 ans : Une promenade en cyclo-pousse pour deux personnes, une balade dans les histoires simples et grandioses de femmes et d'hommes. Cinq minutes pour découvrir le récit d'un souvenir magnifique.

Salle polyvalente

Notre salle polyvalente a subi un coup de neuf en ce début d'année 2020.

L'isolation des plafonds, toutes les menuiseries (portes et fenêtres, ce qui n'est pas une mince affaire, il y en a plus de 30) et les trappes d'incendie ont été changées. Ces travaux vont permettre d'avoir ces désagréables courants d'air aux pieds et de plus engendrera des économies d'énergie. Les joints des verrières ont été refaits.

C'est dans ce même esprit que tous les radiateurs électriques ont été remplacés pour des modèles programmables à inertie et moins énergivores.

La décoration n'est pas restée en reste, puisque la moquette murale a été ôtée des murs de la petite salle et les deux salles ont été repeintes. Le tout pour un montant global de 207 194,61€ TTC. Reste maintenant à refaire les deux cuisines datant un peu, ainsi que le changement de certains électroménagers et les sols, le carrelage ayant bien vécu.

La Commission Travaux



CSLV SECTION PÉTANQUE

Amis de la pétanque de Villemer, suite au Covid-19, nous avons décidé, avec regrets, d'annuler : la Brocante du 13 septembre, la traditionnelle soirée Beaujolais ainsi que tous les concours de pétanque pour l'année 2020.

Rendez-vous en 2021 sur nos nouveaux terrains.



Catherine Anselme

Surveillons la biodiversité

Les Villemerois(es) et des communes environnantes ont récemment participé à des ateliers de connaissance et de valorisation de la nature sur la commune de Villemer par l'intermédiaire de l'Espace des Habitants (appelé aussi EDH situé à côté de la salle polyvalente de Villemer) qui est un espace dépendant de Moret Seine& Loing, à votre disposition et à l'écoute de vos demandes.

Atelier « Découverte de la nature » avec « le druide »

Le mercredi 29 juillet un atelier sur la biodiversité a eu lieu autour de l'Espace des Habitants. Cet atelier a été animé par François Thevenon qui est formateur des plantes sauvages et comestibles et que nous appelons entre nous amicalement « le druide ».



Durant cette animation les habitants de la commune et des communes voisines ont pu découvrir et apprendre les différentes variétés de plantes et leurs utilités. En effet, nous avons découvert que le plantain lancéolé (plante que l'on trouve vraiment partout). De plus, une autre plante que nous avons pu rencontrer est l'achillée (se prononce « acquillé ») millefeuille pour favoriser la cicatrisation des blessures. François nous a fait

découvrir les arbres voisins sous un angle différent. Puis, nous a donné des conseils par rapport aux plantes qui pouvaient être différentes selon le sol et le climat. De même, il nous a parlé de l'importance des insectes pour la polinisation qui n'est pas seulement effectuée par les abeilles mais aussi par les bourdons, les

mouches, les papillons, les coccinelles... Pour ce faire, il est donc fortement conseillé d'avoir des hôtels à insectes pour maintenir la biodiversité tout en maintenant l'équilibre entre les plantes et les animaux.

Cet atelier a aussi permis de découvrir (redécouvrir) le parcours de santé de la commune à proximité immédiate de l'espace des Habitants et de la salle polyvalente. Nous y avons même découvert parmi les arbres plantés par la commune des fruitiers, cerisier et pommiers (avec les pommes déjà bien formées).

Atelier découverte et design du parc de Rebours

Le délicieux parc de Rebours, à côté du château, avec son petit étang et son kiosque est largement méconnu des villemerois.

Le groupe permaculture de l'Espace des Habitants et des membres de la commission environnement de la commune se

sont rendus le jeudi 30 juillet au parc pour suggérer des idées à la commune de Villemer qui aimerait valoriser cet espace naturel sensible (ENS). Pour ce faire, nous avons dans un premier temps fait le tour de cet espace sauvage merveilleux. Puis, à la fin, nous avons discuté sur ce qui pourrait se faire tout en prenant compte des limites (ENS, Eaux de Paris...). Des idées ont été émises aux élus de Villemer (bancs, tracé et formalisation en bois ou autre, des passages piétonniers, pancartes avec description des espèces d'arbres, géocaching...).

Ces propositions sont une base de départ pour l'étude de la valorisation par la commission Environnement de Villemer et proposées lors d'un futur conseil municipal.

Pour vous inscrire aux divers ateliers, appelez l'EDH au 01 64 32 81 83 (fermeture jusqu'au 24 août).

Daniel Hermans et Kadir Cavdar



REPAS DES AÎNÉS

Le CCAS invite à son repas annuel les aînés Villemerois de plus de 65 ans, le **dimanche 15 novembre**, à la salle polyvalente de Villemer.

Inscriptions auprès de la mairie au 01 64 24 92 99.

Catherine Anselme



Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2019</p> <p>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</p>	<p>A</p> <p>A : Eau de Bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation</p>
Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=B	

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2019
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 8 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles : 8 Moyenne : 40,0 mg/L Maximum : 42,5 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l <i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i>	A	Nombre de contrôles : 1 Valeur mesurée : 0,06 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 4 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,063 µg/L Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	<i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i>	Nombre de contrôles : 2 Moyenne : 28,3 °f Maximum : 28,7 °f Eau moyennement calcaire

Origine de l'eau

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement,

qui traite(nt) l'eau provenant de 1 captage(s).

La gestion est assurée par VILLEMER MAIRIE

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2019 :
- 11 prélèvements physicochimiques,
- 8 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
Voir aussi : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite>

ÉCURIE DE VILLEMER

Centre équestre et poney club situé dans le hameau de Montmery propose des cours d'équitation pour adultes et enfants sur chevaux et poneys pour tout niveau et tout âge à partir de 3 ans,

découverte, perfectionnement, balade ou encore compétition.

Porte ouverte le dimanche 13 septembre à partir de 14 heures.

Nous proposons des cours à partir de 130€ le trimestre pour les cours baby ; 180€ le trimestre pour les cours enfants et adultes ; demi-pension à partir de 40€ par mois ; stage à partir de 20€.

Plus d'infos sur notre page Facebook : Ecurie de villemer ou au 06 72 98 79 25

N'hésitez pas à venir nous rendre visite pour plus d'infos ou inscriptions.

Amélie Verduron



CSLV SECTION DANSE

On ne sais pas où en sera l'épidémie en septembre, mais après l'arrêt brutal de l'activité, la nouvelle saison débutera par les portes ouvertes le 7 Septembre à partir de 19h30, salle polyvalente avec les mesures sanitaires en vigueur à ce moment.

Les cours ont lieu tous les lundis, hors période scolaire. Trois types de cours : danses en ligne, danses de salon et rock'n roll, de débutants à confirmés. Quatre cours s'enchaînent, le premier à 19h15, le dernier se terminant à 22h15. Ils sont dispensés par un professeur agréé.

Un entraînement a lieu le jeudi soir dans la petite salle. Des stages de danse et des soirées dansantes sont prévues.

L'Assemblée générale qui n'a pas pu avoir lieu au mois de juin est reportée en septembre. Les orientations de la nouvelle saison seront prises à ce moment.

Gérard FESSARD

Application PanneauPocket

Pour recevoir nos informations :



3,5 ★
413 avis

100 k ou plus
Téléchargements

PEGI 3

Installer



Télécharger l'application
« PanneauPocket »

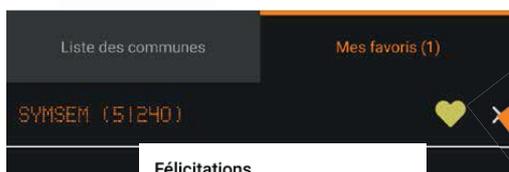
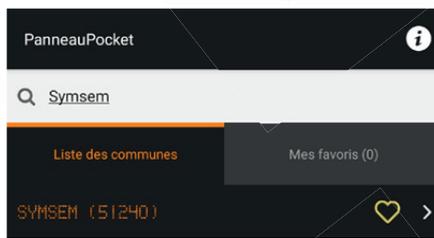


sur votre Smartphone
puis l'installer.

Ouvrir l'application



et saisissez dans la
barre de recherche
« SYMSEM » ou le code
postal « 51240 ».



Félicitations

La commune est désormais dans votre
liste de communes favorites

Cliquez sur le coeur
pour ajouter «SYMSEM»
en favori.
Le coeur devient alors
jaune
et un message
s'affiche.

C.S.L.V danse
Salle polyvalente de VILLEMER

**Salon
Rock'n Roll**

Tango,
Paso-doble,
Cha-cha-cha, Rumba,
Samba,
Valse, Valse lente,
Quick step, Salsa,
Bachata,
Rock'n'Roll
Danses en ligne

PORTES OUVERTES
LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020
À PARTIR DE 19H30
CONTACTS: 06 64 50 53 47
Ou sur le site: danse-villemer.jimdo.com

CCAS

La nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Social de Villemer reste à votre écoute en cas de besoin.

Le CCAS est composé du Maire, Franck Beaufretton, de 5 conseillers : Catherine Anselme, Gwladys Martin, Gilles Beney, Christian Berteaux, Caroline De Sousa et de 5 administrés : Jacques Piclin, Dorothee Rapallo, Veronique Boisseau, Evelyne Coignet et Anne Maquair.

Pour toute demande, s'adresser à la mairie.

Nous remercions l'ancienne équipe pour toutes les actions menées pendant ce dernier mandat.

Directeur de la publication : Franck Beaufretton

Rédaction : Catherine Anselme, Franck Beaufretton, Freddy Bodin, Florence Bodin, Gwladys Martin, Franck Pétot, Martine Saintemarie.

Conception graphique : Martine Saintemarie

courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr

Impression : Espace Graphic - Écuellen

COUP DE PROJECTEUR SUR...

ANTHONY LANDRY

32 ans, originaire de Villemer et habitant actuellement à Rebour, pacsé, un enfant et mandataire immobilier.

Fort de 12 années d'expérience dans le secteur commercial, je me suis lancé en début d'année dans le grand monde de l'immobilier et plus particulièrement dans le réseau mandataire IAD France.

Je suis dynamique, motivé, connaissant parfaitement le secteur et ses alentours, j'aurai plaisir à me rendre disponible pour mener à bien vos projets immobiliers

(vente, achat, avis de valeur, recrutement et toutes autres informations...).

Je suis en recherche constante de bien à vendre, alors n'hésitez pas, si vous en entendez parler d'immobilier autour de vous et contactez-moi au 06.46.41.31.21.
Email : anthony.landry@iadfrance.fr
Facebook : Anthony Landry Iad France



Pour les reguges

Préparons l'hiver, pour nos amies les bêtes, les pensionnaires des refuges auront besoin d'un peu plus de confort qu'en période estivale.

Nous aurons donc grand besoin de couvertures, couettes, plaids... N'hésitez pas à déposer en mairie tout ce qui ne vous sert plus dans les placards.

Cela fera le bonheur des animaux qui passeront l'hiver dans les refuges en attendant de trouver une place et de l'affection chez des adoptants.



Dominique Dandry

Espace des Habitants MSL

Situé à Villemer, 5 rue des Marronniers, l'Espace des Habitants est dédié aux services publics de proximité. Il est ouvert à tous, pour informations, accompagnement pour des démarches administratives, pratique d'activités, rencontres...

LES ATELIERS DE LA LONGÉVITÉ

Pour tous les plus de 60 ans qui souhaitent améliorer leur qualité de vie par des activités physiques adaptées et une alimentation équilibrée, l'association CT2S propose un cycle d'ateliers. Les samedis après-midi.

Pour en savoir plus contactez le 06 51 69 59 08 ou <https://ctzs.net/lapres-covid-19/>

ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS

Des ordinateurs équipés d'imprimantes et de

scanners sont à votre disposition sur place, pour ceux qui souhaitent mieux maîtriser smartphones, ordinateurs ou tablettes pour rester en contact, effectuer des achats ou accès aux soins, des ateliers individuels sont proposés. **Sur rendez-vous uniquement.**

RENDEZ-VOUS PERMACULTURE

Avis aux jardiniers en herbe et aux experts à la main verte, les rendez-vous permaculture reprennent tous les jeudis matin ! Au programme, visite de jardins, rencontres, expérimentation, échanges entre passionnés et débutants... **Sur inscription au 01 64 70 63 07.**

Accueil ouvert au public tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour tout renseignement : espacedeshabitants@ccmsl.com

Le CSLV se prépare pour un nouveau mandat !

Comme tous les six ans, avec l'élection du nouveau Conseil municipal, le CSLV et la Mairie se réunissent afin de s'organiser autour des nouveaux membres fraîchement élus.

Freddy Bodin (de la commission Culture, associative et communication) et Jean-Michel Barrault (Président du comité Directeur CSLV) se sont réunis afin de faire connaissance et afin d'exprimer leur ambition commune.

A l'ordre du jour, point sur les finances, report des manifestations à cause du Covid-19, point sur les sections, nouvelles façons de communiquer via le site, Facebook et également Panneau Pocket, et enfin discussion sur les grandes orientations pour les mois et années à venir.

Notre village regorge d'énergie et les habitants ont besoin de se réunir et de faire la fête. Dès qu'il sera possible, la Mairie et le CSLV reprendront l'organisation du festival Music-hall, repoussé pour raisons sanitaires. En attendant des jours meilleurs pour nos réunions, le calendrier des événements 2021 a été mis en place.

Les différentes sections attendent également la rentrée pour savoir si leur agenda ne sera pas chamboulé.

Pour le moment voici se qui est prévu :

- **Soleil d'Or** : réunion de nos seniors, organisation de thés dansants, le mardi à 14h à la salle polyvalente.

- **Somewhere... Country !** : initiation à la danse Country et autres soirées dansantes, le jeudi à 18h30 à la salle.

- **Danse de Salon** : initiation aux danses de salon, les lundis et jeudis à 19h30 à la salle polyvalente.

- **Gymnastique** : cours pour tous, les mercredis à 19h30 à la salle polyvalente.

- **Pétanque** : organisation de tournois, brocante et soirée beaujolais, reportés en 2021.

- **Randonnée** : marches en groupe autour de Villemer.

- **Tennis de table** : pratique en loisir et en compétition, à partir de 18h les mardis à la salle polyvalente.

- **Tennis** : Section en cours de réhabilitation.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la mairie afin de prendre les contacts avec les responsables de chaque section.

Freddy Bodin

NULLE BAR AILLEURS **Gwladys Martin**

Rencontre de Christine et Jérôme, les gérants de votre bar tabac épicerie 2014, Christine reprend le fond de Commerce le 1^{er} novembre, après des années à travailler comme Secrétaire commerciale dans un groupe automobile.



En 2018, après le départ de Véronique, sa soeur, Jérôme décide de rejoindre à temps plein sa femme, en mettant entre parenthèse son travail au Musée de la Préhistoire de Nemours. Ensemble ils développent les différentes activités du commerce :

bar, tabac, épicerie, Française des Jeux, gaz, dépôt de pain, boucherie pour les grillades, presse, retrait d'argent pour les détenteurs d'une carte Crédit Agricole et livraison le jeudi.

Christine a choisit ce métier pour le relationnel avec les personnes, certaines personnes sont même devenues des amis. Ils apprécient le contact qu'ils ont avec leurs clients.

Durant la phase de confinement, ils ont répondu présent et sont rester ouvert du mardi au dimanche avec des ho-

naires et des protocoles spécifiques à cette période. Depuis le début, ils portent tous les jours le masque pour leurs protections mais aussi pour la vôtre, et déplore que tous le monde n'en fasse pas autant.

Le port du masque en lieu clos est obligatoire, même dans votre commerce de village selon le décret n°2020-884 du 17/07/2020 et le non-respect est amendable de 135€.

Depuis le 17 juillet, afin de profiter de boire un café, une bière ou bien un apéro à plusieurs, avec moins de contraintes, ils ont installé une terrasse dans la cour arrière.

Leur prochain projet, serait d'accueillir un nouveau service, la réalisation des encaissements des factures liés aux Trésors Public.

Vous pouvez retrouver nos commerçants du mardi au samedi de 6h30 à 13h puis de 16h30 à 20h l'été ou 16h30 à 19h30 l'hiver et le dimanche 7h à 13h.

Ils sont aussi connectés, vous pouvez suivre leurs actualités sur Facebook sous le nom *Nulle Bar Ailleurs*.

N'hésiter pas à venir, ils vous accueillent avec plaisir, le sourire caché par le masque mais vous comprenez car vous aussi vous le porterez.

A noter : suite aux événements survenus en 2020, le Conseil municipal a décidé de reporter la revalorisation du loyer prévue en octobre 2020 à janvier 2021.

Budget 2020

Concernant les taux d'imposition, du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dès 2020, les taux de la taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019. Après décision, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de respecter son engagement de profes-

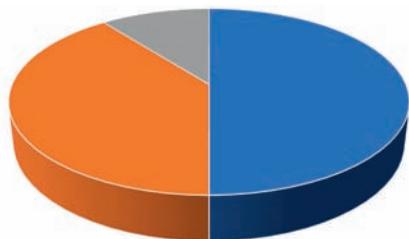
sion de foi et de ne pas augmenter le taux d'imposition de la partie communale.

Les taux d'imposition restent donc identiques à ceux de l'année 2019 :

- Taxe d'habitation : 9,69 %
- Taxe sur le foncier bâti : 15,96%
- Taxe sur le foncier non bâti : 56,62%

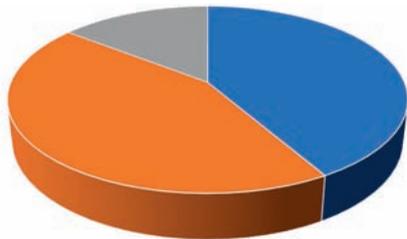
BUDGET PRIMITIF COMMUNE DE VILLEMER 2020

	Dépenses	Recettes	Report 2019
FONCTIONNEMENT	611 142,23€	482 561,23€	128 581,00€



■ Recettes ■ Reports 2019

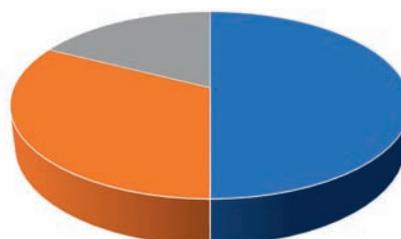
	Recettes	Reports 2019
INVESTISSEMENT	269 431,78	3 542,74



■ Recettes ■ Reports 2019

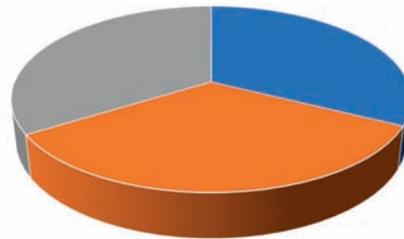
BUDGET PRIMITIF SERVICE DES EAUX DE VILLEMER 2020

	Dépenses	Recettes	Reports 2019
FONCTIONNEMENT	183 065,24€	119 143,24€	63 922,00€



■ Recettes ■ Reports 2019

	Recettes	Reports 2019
INVESTISSEMENT	225 226,66	35 324,58



■ Recettes ■ Reports 2019

Jacques PIGLIN



Plus de 19 années d'Élu au service des administrés !

Cet ancien Directeur d'école, retraité de l'Éducation Nationale, s'est installé à Villemer en 1978, dans le hameau de Rebours où il a construit lui-même sa maison.

Il rejoint l'équipe d'Alain Houdry en mars 2001, en tant que Conseiller municipal, puis Délégué aux travaux en 2003. Ce mandat a été prolongé d'un an (soit 7 ans au total) pour raisons électorales. En 2008, il se représente avec l'équipe sortante, puis il est élu et prend la place de 1^{er} Adjoint au Maire en charge des travaux.



Dernière cérémonie pour Jacques, sans la présence d'administrés, en raison du Covid-19.

Le Maire, Alain Houdry, démissionne en 2011 et Jean Derzelle, lui succède jusqu'en 2012, mais sa santé lui impose de quitter ses fonctions. Dès lors Jacques prend la place de Maire et ce jusqu'en 2014.

Il décide en 2014 de constituer son équipe pour les élections municipales et est réélu Maire à la suite.

Il restera Maire jusqu'en mai 2020, malgré les élections municipales de mars qui dès le 1^{er} tour éliminaient dans son intégralité la liste conduite par Franck Beaufreton alors Adjoint aux Finances, compte tenu qu'il devait faire face avec son équipe sortante à la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19. Et pendant cette période difficile, il restera toujours disponible et à l'écoute des administrés dans le besoin.

Il a quitté maintenant la vie politique, mais reste toujours impliqué aux côtés du CCAS et disponible en tant que bénévole pour la vie associative de notre commune et de la communauté de communes.

Restez comme vous êtes... Ne changez rien... **Un Grand Merci Monsieur !**

Franck Beaufreton

T transport à la demande...

... DISPONIBLE SUR RÉSERVATION DANS TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE

Avec le TàD Moret Seine&Loing, vous pouvez vous rendre à la gare de Moret-Veneux-les-Sablons, mais également au centre aquatique de Moret et au Centre social de Villemer en heures creuses pour les zones 1 et 2.

Un service de transport collectif souple, dynamique, personnalisé et accessible, uniquement sur réservation. Une mobilité possible adaptée aux différentes heures de la journée. Une application disponible, simple d'utilisation et facile d'accès à tous pour réserver ses trajets.

Réservez votre trajet jusqu'à la dernière minute :

- sur l'application 7j/7 - 24h/24 (Appli TAD Île-de-France Mobilités)
- sur le site Internet 7j/7 - 24h/24 (<https://tad.idfmobilites.fr/>)
- par téléphone au 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés)

1 - POUR LA PREMIÈRE RÉSERVATION JE M'INSCRIS AU SERVICE

- En téléchargeant l'application.
- Sur le site internet.
- Par téléphone auprès de la centrale d'appel.

2 - JE RENSEIGNE LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ENREGISTREMENT DE MON TRAJET.

3 - L'APPLICATION ME PROPOSE PLUSIEURS TRAJETS : J'EN CHOISIS UN

L'application m'indique le chemin et le temps de marche pour arriver à mon arrêt. Je reçois un message de confirmation de réservation.

4 - JE PEUX RÉSERVER

Au plus tard, 1 heure avant mon départ.

Jusqu'à 15 trajets.

Au plus tôt, 1 mois à l'avance.

5 - LE JOUR DE MON TRAJET, JE REÇOIS UNE NOTIFICATION 30 MN AVANT L'HEURE DE PRISE EN CHARGE

6 - JE SUIS L'ARRIVÉE DE MON VÉHICULE DEPUIS L'APPLICATION.

7 - A LA MONTÉE DANS LE BUS ...

Je m'identifie auprès du conducteur. Je valide mon titre de transport ou en achète un auprès du conducteur.

8 - À BORD, JE VOIS LA PROGRESSION DE MON TRAJET SUR L'APPLICATION.

9 - ARRIVÉ À DESTINATION J'ÉVALUE MON TRAJET SUR L'APPLICATION.

GÎTES DE VILLEMER Gwladys Martin

J'ai eu le plaisir de rencontrer les propriétaires des trois gîtes situés sur notre commune, le Gîte de Villemer tenu par Jean-Jacques Frot situé au centre du bourg, le Domaine Le Gallois tenu par Audrey et Willy Postros situé dans le hameau du Gallois et le Moulin du Coignet tenu par Pascale Pitou situé dans le hameau du Luat.

Ce sont trois lieux différents, trois styles différents, trois visions différentes mais qui finalement se complètent bien.

GÎTE DE VILLEMER

Créer en 2017, il est situé au 31 rue de la Mairie. Il a une capacité de six personnes, Les tarifs diffèrent selon la saison, il n'y a pas de prestations.

Courant septembre, Jean-Jacques Frot logera une personne ou un couple ayant en charge d'accueillir et d'entretenir le gîte.

Il est possible de réserver directement en les contactant au 01 64 24 92 42 ou 07 70 21 45 04 ou bien sur Gites de France. Les trois mots qui le définissent sont : **charme, proximité et service.**



Au cœur d'un parc centenaire de deux hectares, au calme, Audrey et Willy vous accueillent toute l'année au Domaine Le Gallois pour vos retrouvailles entre amis ou en famille, pour vos séminaires et stages ou pour vos vacances.



MOULIN DU COIGNET

Vous le trouverez au 17 chemin du Coignet dans le hameau du Luat.

Ce domaine a une capacité de 15 personnes dans trois bâtisses différentes. La cabane au bord de l'eau, la petite maison et la grande maison.

Pour réserver pascale.pitou@yahoo.fr ou le 06 08 56 98 43 ou bien sur Airbnb, Gite.fr ou Rives de rêves. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires sur leur site et leur page Facebook. Les tarifs sont différents selon le choix de locations et les prestations choisies.

Les trois mots qui le définissent sont : **déconnexion, calme et espace.**

Le Moulin Du Coignet
Gîtes et Chambres d'hôtes



Pascale vous accueillent pour une parenthèse de vie dans leur maison d'hôtes, dont la bâtisse date du 19^e siècle, rénovée en gardant le charme et l'authenticité des bâtiments,



Quel plaisir pour moi de rencontrer ces personnalités à l'image de leur lieu d'accueil.

J'ai demandé à chacun de citer une phrase pour présenter leur gîte, finalement ce fut trois mots pour chacun.

Ce fut un très grand plaisir d'avoir visiter ces trois lieux, des propriétés avec des particularités qui valent le détour à elles seules. Encore merci à leurs propriétaires de m'avoir reçu si amicalement et d'avoir partager leur passion.



Jean-Jacques vous accueille dans ce beau corps de ferme rénové, au cœur du bourg de Villemer.



DOMAINE DU GALLOIS

C'est au 5 route du Pimard au Gallois que se sont installés Audrey et Willy Postros en 2017. Ce lieu est composé d'un gîte d'une capacité de 15 personnes et de chambres d'hôtes pour pouvant accueillir 15 personnes.

Les prestations et activités sont variés, ils travaillent avec des partenaires dans un rayon proche afin de compléter celles qui ne peuvent être proposées sur place.

Un cadre magnifique pour les mariages ou séminaires avec en arrière-plan un cèdre de plus de 200 ans. Audrey et Willy continuent de développer le domaine, afin d'offrir de nouveaux services dans un cadre encore plus exceptionnel.

Pour réserver audrey@domainelegallois.com ou en les contactant au 06 23 29 26 90 ou 06 95 46 82 25 et retrouvez-les sur Facebook.

Des tarifs différents sont proposés selon les prestations, retrouvez les sur www.domainelegallois.fr

Les 3 mots qui le définissent sont : **convivialité, grand espace et bonheur.**

Et personnellement je rajouterai : passionnés.

